



ISSN 1961-9472

ISSN en ligne 2257-8404

Y a-t-il de l'émotion derrière les énoncés ironiques de la presse ? Essai d'analyse linguistique

Tahir Mahammedi

Laboratoire de Linguistique,
Sociolinguistique et Didactique des Langues (LISODIL)
Université d'Alger 2, Algérie
taharlmd@gmail.com

Wafa Bedjaoui

Université d'Alger 2, Algérie
bedjaoui79@gmail.com

Reçu le 11-05-2020 / Évalué le 29-05-2020 / Accepté le 10-07-2020

Résumé

Cet article se donne pour tâche d'étudier la construction de l'émotion dans les énoncés ironiques de la presse en s'appuyant sur une approche linguistique. Dans notre étude, nous visons à examiner le potentiel émotionnel de l'ironie en nous servant du modèle d'analyse théorisé par Micheli (2014). Celui-ci considère que l'émotion peut s'analyser au niveau de l'énoncé à travers les procédés linguistiques. Dans ce sens, en étudiant divers choix langagiers utilisés dans le discours ironique de la presse, nous nous proposons d'analyser le dispositif émotionnel que construit le journaliste locuteur à travers l'usage de l'ironie. Pour cela, nous essayerons de retracer, dans les chroniques ironiques de la presse, la manifestation de deux émotions principales, à savoir la colère et le mépris.

Mots-clés : émotions, colère, mépris, énoncés ironiques, procédés linguistiques

Basında ironik sözcelerin arkasında duygu var mı? Dil analizi denemesi

Özet

Bu makalenin görevi, dilbilimsel bir yaklaşım kullanarak basının ironik ifadelerinde duygu yapısını incelemektir. Çalışmamızda, Micheli (2014) tarafından oluşturulmuş olan analiz modelini kullanarak ironinin duygusal potansiyelini incelemeyi amaçladık. Micheli duyguların dilsel süreçler yoluyla ifade düzeyinde analiz edilebileceğine inanıyor. Bu anlamda, basının ironik söyleminde kullanılan çeşitli dil seçimlerini inceleyerek, gazeteci konuşmacının ironi kullanarak oluşturduğu duygusal aygıtı analiz etmeyi öneriyoruz. Bunun için, basındaki ironik yazılarda, öfke ve hor görme olmak üzere iki ana duygunun tezahürünü izlemeye çalışacağız.

Anahtar sözcükler: duygular, öfke, hor görme, ironik ifadeler, dilsel süreçler

Is there emotion behind the ironic utterances in the press? An attempt at linguistic analysis

Abstract

This article sets itself the task of studying the construction of emotion in ironic utterances in the press using a linguistic approach. In our study, we aim to examine the emotional potential of irony using the analytical model theorized by Micheli (2014). He considers that emotion can be analyzed at the level of the utterance through linguistic processes. In this sense, by studying various language choices used in the ironic discourse of the press, we propose to analyze the emotional device constructed by the journalist speaker through the use of irony. To do so, we will try to trace, in the ironic chronicles of the press, the manifestation of two main emotions, namely anger and contempt.

Keywords : emotions, anger, contempt, ironic utterances, linguistic processes

Introduction

Dans la mise en discours de l'événement produit dans la société, le journaliste locuteur se trouve confronté aux contraintes du « contrat médiatique » qui lui demande de se soumettre à une double finalité : une visée d'information et une visée de captation (Charaudeau, 2011). Si la première est de règle du fait que l'instance médiatique est censée informer son interlocuteur, la deuxième est nécessaire de par son rôle visant à persuader le plus grand nombre de lecteurs, où le locuteur se trouve engagé dans la quête de séduire son interlocuteur en mobilisant ses émotions. Cette étude se propose d'étudier cette mise en scène émotionnelle à travers un corpus particulier : les énoncés ironiques du discours journalistique.

Partant de ce constat, cet article a pour objet de traiter comment se construit l'émotion à travers les énoncés ironiques de la presse. Ce faisant, nous allons d'abord essayer de répondre à la question suivante : par quelles marques linguistiques l'émotion se manifeste-t-elle dans les énoncés ironiques? Et ensuite nous allons analyser les procédés langagiers auxquels le locuteur ironiste fait appel pour susciter l'émotion de son interlocuteur?

Notre hypothèse est que les énoncés ironiques dans le cas de la chronique journalistique, à travers le recours à certains procédés linguistiques, pourraient avoir une dimension émotionnelle. Ainsi, par le choix de certains faits langagiers dans ses chroniques ironiques, le journaliste locuteur aurait pour objectif de susciter l'émotion de son interlocuteur vis-à-vis de l'événement commenté.

À travers ce présent travail, nous avons pour objectif de détecter premièrement la manifestation de l'émotion dans le discours ironique de la presse, en effet nous nous y efforcerons d'identifier et de décrire les marques linguistiques qui participent à l'émergence de l'émotion au niveau des énoncés ironiques. Deuxièmement, nous avons pour vocation de vérifier le modèle d'analyse proposée par Micheli (2014), celui-ci fondé sur l'étude linguistique de l'émotion, pour mieux comprendre le fonctionnement émotionnel de l'ironie, et cela afin d'apporter un éclairage sur le rôle émotionnel que l'usage ironique peut produire dans le discours de la presse.

Tout en reconnaissant qu'il se trouve de diverses manières d'approcher et d'analyser les émotions dans les discours, nous faisons remarquer que le choix des énoncés ironiques de la presse pour effectuer cette étude est manifestement pertinent. Il convient à ce propos de souligner que le journaliste locuteur, dans la quête de capter l'attention de son interlocuteur à l'information transmise, fait appel à l'usage de l'ironie pour tenter de créer une situation susceptible d'émerger d'états émotionnels visant à mobiliser l'affect de l'interlocuteur pour retenir son intérêt. Cette émergence émotionnelle, plus ou moins marquée, accompagnant toujours l'acte ironique, fait que les énoncés ironiques de la presse fournissent un outil de travail particulièrement propice, susceptible de rendre compte du rôle de l'ironie dans la construction de l'émotion.

Pour ce faire, le corpus choisi est constitué d'articles relevés dans le quotidien algérien d'expression française *Le Soir d'Algérie*, en l'occurrence nous nous basons essentiellement sur la chronique *Pousse avec eux* de Hakim Laalam, publiée quotidiennement à la dernière page du journal. En effet, les énoncés retenus portent tous sur un seul événement, à savoir le mouvement populaire du 22 février 2019 en Algérie qui met en échec l'ancien gouvernement algérien. Rappelons à cet effet, cet événement a fait beaucoup d'encre pendant des mois dans les médias algériens du fait qu'il a bouleversé la vie sociale et politique en Algérie. De ce fait, la mise en discours de cet événement, notamment dans les chroniques ironiques, est susceptible de solliciter la production de plusieurs émotions que le chroniqueur cherche à réaliser dans son discours pour répondre à une visée de captation et de persuasion.

Cette étude se situe dans le cadre de l'analyse du discours, en ce sens que l'objet est de mettre en rapport les particularités linguistiques des discours avec les pratiques exercées dans un contexte donné (Maingueneau, 2014). Dans cette optique, notre contribution se focalise sur l'analyse du discours médiatique, nous travaillons précisément sur le genre journalistique. Notre approche, qui se veut une analyse linguistique, s'appuyant sur le modèle d'analyse proposé par Micheli (2014), où l'on s'intéresse à la construction de l'émotion au niveau de l'énoncé. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude. Elle consiste, d'une

part, à révéler le potentiel émotionnel de l'ironie à travers la mise en évidence des principaux procédés langagiers mis en œuvre par le locuteur dans les énoncés ironiques, et, d'autre part, s'interroger sur l'apport de l'ironie émotionnelle en tant que procédé stratégique dans la construction du discours d'information de manière générale.

Dans cet article, nous parlerons d'abord brièvement de certaines conceptions théoriques de l'ironie et de l'émotion dans le domaine de l'analyse du discours pour aborder ensuite la démarche méthodologique qui s'appuie dans ce cadre sur la conception proposée par Micheli (2014). Puis, nous passerons à l'analyse linguistique de deux émotions fréquemment utilisées dans les énoncés ironiques, à savoir les émotions de la colère et du mépris.

1. Considérations théoriques

1.1. L'ironie en analyse du discours : essai de définition

Le terme d'« ironie » est utilisé depuis l'antiquité grecque et intéresse au premier lieu la philosophie. Traditionnellement, l'ironie est considérée comme trope qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre au destinataire. De par sa nature interdisciplinaire, plusieurs approches ont été proposées pour rendre compte de la place et de l'usage de l'ironie, en fait «sa richesse et sa séduction tiennent précisément à sa nature insaisissable, à son ambiguïté et à sa variété infinies des formes qu'elle peut prendre» (Mercier-Leca, 2003 : 37).

De ce point de vue, nous pouvons retenir au moins quatre approches dans la littérature française : celle de la rhétorique qui définit l'ironie comme trope, une approche revisitée et enrichie par Kerbrat-Orecchioni, celle de Sperber et Wilson qui considèrent l'ironie comme mention, celle de Ducrot qui met en évidence la conception polyphonique de l'ironie et celle de Berrendonner qui propose d'analyser l'ironie comme une énonciation paradoxale (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 330-331).

Dans son analyse, Kerbrat-Orecchioni, tout en considérant l'ironie comme cas d'antiphrase, met l'accent sur la dimension sémantico-pragmatique de l'ironie dans la mesure où deux composantes peuvent se distinguer dans l'énoncé ironique : une composante sémantique qui se traduit par un décalage entre la signification littérale de l'énoncé et une autre signification à visée dévalorisante en sorte d'inversion sémantique ; et une composante pragmatique visant à disqualifier, d'une manière ou d'une autre, une cible concrète ou abstraite (2002 : 218).

Par ailleurs, Sperber et Wilson ont pour ambition dans leur approche d'analyser toute forme d'ironie : « on peut concevoir plutôt que toutes les ironies sont interprétées comme des mentions ayant un caractère d'écho » (1978 : 399-412). C'est pourquoi, l'énoncé ironique ne serait pas considéré dans cette théorie comme une forme d'antiphrase, mais comme écho du propos du locuteur qui veut laisser entendre que la citation, à laquelle il distancie dans son énoncé ironique, est à l'encontre de la sienne.

De son côté, Ducrot (1984), dans le cadre la théorie de la polyphonie linguistique, remet en cause l'unicité du sujet parlant et la présence d'une seule voix dans les énoncés en insistant en effet sur la présence de plusieurs voix dans le même énoncé « car c'est l'objet propre d'une conception polyphonique du sens que de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix » (1984 : 183). Dans cette perspective, l'ironie est perçue comme phénomène polyphonique à travers la distinction entre deux instances, à savoir le locuteur et l'énonciateur.

Berrendonner (1981), quant à lui, s'intéresse à la dimension argumentative de l'ironie en mettant en relief que l'énoncé ironique est avant tout une forme de contradiction argumentative. Il est à noter que Berrendonner (2002) a revisité cette théorie en précisant que l'ironie est fondée sur un double jeu énonciatif permettant, à partir d'une seule énonciation, de provoquer des inférences divergentes.

À travers ce bref parcours dans la littérature française consacrée à l'étude de l'ironie, il nous apparaît en toute clarté que l'ironie ne cesse de susciter l'intérêt des chercheurs qui se trouvent toujours en quête de découvrir les aspects encore non révélés de ce concept.

Nous soulignons à cet effet que la diversité d'approches que nous venons de mentionner témoigne de deux constats : d'abord la complexité de l'acte ironique de par son caractère multiforme¹ du fait qu'il est susceptible d'être imprégné dans tout type d'analyse. Ensuite la richesse de l'ironie en tant que procédé langagier qui n'a pas encore été traité dans toutes ses facettes, ce qui lui permet d'être un terrain fructueux pour l'analyse du discours. C'est en ce sens que notre étude se propose de mettre la lumière sur une facette peu étudiée, à savoir l'usage émotionnel de l'ironie.

1.2. L'émotion en analyse du discours : quelle (s) approche (s) ?

Avant d'aborder la question de l'émotion² en analyse du discours, il est nécessaire de souligner d'emblée que la notion d'« émotion » est un concept complexe

qui prend son essor d'abord dans le domaine de la psychologie, où l'émotion a été conçue comme syndrome c'est-à-dire comme synthèse temporaire englobant d'états de divers ordres, il s'agit en fait d'états de connaissance, neuro-physiologique, mimo-posturo-gestuel et cognitif (Plantin, 2016).

De leur part, les sciences du langage s'intéressent, dans un sens plus large, à l'expression des émotions dans les énoncés et les discours, et à leur manifestation dans les interactions. Plus précisément en analyse du discours, l'enjeu de l'étude de l'émotion était bien précis dans la mesure où « il ne s'agit pas de typifier une émotion, mais de construire ou détruire par le discours une poussée émotionnelle, dans un groupe particulier » (Plantin, 2016 : 227), autrement dit « il ne s'agit pas de dire ce que *sont*³ la colère ou le calme, mais de voir comment *on construit un discours susceptible* de mettre en colère ou de calmer » (Ibid.). C'est dans ce cadre que les analystes du discours s'attachent à décrire comment l'émotion pourrait-elle se construire au niveau du discours et non pas de dire ce qu'est-elle, ce qui met en relief que l'objet de recherche se trouve, en toute transparence, au niveau du mécanisme linguistique de l'émotion et non pas au niveau de son entité psychologique.

Cela faisant, l'intérêt pour les émotions est mené dans différents cadres théoriques dans la mesure où les émotions sont susceptibles d'intervenir à plusieurs niveaux et sous diverses formes (Plantin, 2011 ; Plantin et al, 2000). Fontaille nous dit que les manifestations émotives peuvent se traduire par de « fractures discursives » dans la mesure où « d'un segment discursif à l'autre, le sujet ne reconnaît plus lui-même, le contrôle de son parcours et de ses programmes lui échappe » (Fontaille, 1993, 13). Dans cette vision, les « fractures discursives » se trouvent au niveau des termes émotionnels.

Pour sa part, Plantin (1998), dans sa conception sur ce qu'il appelle les « émotions dites », fait la distinction entre deux types de termes pouvant signaler l'émotion : une première classe désignant directement l'émotion et qui englobe des substantifs, des verbes et des adjectifs de l'affectivité ; une deuxième classe référant indirectement à l'émotion et qui est fondée sur divers indices linguistiques.

Quant à Micheli, il propose un modèle d'analyse détaillé pour aborder la question de la construction de l'émotion dans le discours où « l'enjeu est de travailler à l'élaboration d'un modèle d'analyse du langage émotionnel qui soit à la fois économique, théoriquement explicite et descriptivement rentable » (Micheli, 2014, 17). En fait, l'idée défendue est que l'analyse de l'émotion se fonde principalement sur le marquage linguistique au niveau de l'énoncé. Dans cette perspective, tout en se basant sur les moyens verbaux utilisés par le locuteur, Micheli (2014) redéfinit la

mise en discours de l'émotion en proposant trois catégories principales : l'émotion *dite*, l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*.

Partant de ce paradigme, nous proposons, dans ce présent travail, d'examiner le fonctionnement de l'émotion dans un corpus particulier, il s'agit d'énoncés ironiques de la presse. En fait, nous voudrions voir les stratégies linguistiques dont le locuteur ironiste se sert pour mobiliser l'affect de son interlocuteur. De là, nous aurons pour ambition de mettre en exergue la dimension émotionnelle que l'acte ironique peut suggérer.

2. Démarche méthodologique

Comme nous venons de mentionner ci-dessus, notre démarche s'appuie sur le modèle d'analyse proposé par Micheli (2014), où l'intérêt se porte particulièrement sur la mise en scène de l'émotion au niveau de l'énoncé à travers l'analyse des choix langagiers mis en œuvre par le locuteur.

En l'occurrence, il est important de souligner que l'enjeu de l'analyse de Micheli est de faire appréhender la valeur affective de certains procédés langagiers déjà étudiés par les chercheurs, comme le confirme Micheli : « l'originalité ne réside [...] pas forcément dans le choix même de ces faits langagiers, mais bien dans la tentative de préciser les conditions formelles de leur interprétation affective » (2014 : 69). Dans cette optique, Micheli propose de catégoriser d'abord les émotions selon trois modes principaux : l'émotion *dite*, l'émotion *montrée* et l'émotion *étayée*, puis il définit chaque mode à partir de certains critères qui lui sont propres.

Dans l'émotion *dite*, comme son nom l'indique, l'émotion est désignée précisément au moyen du lexique où l'énoncé intègre une expression qui comporte un mot du lexique indiquant l'émotion en question. Prenons l'exemple suivant :

(1) *Nous sommes épuisés et surtout en colère face à cette gouvernance.* (Le Soir d'Algérie, 31 octobre 2019).

Ici, on voit en toute clarté que le locuteur mentionne l'émotion exprimée, l'être qui l'éprouve et la cause de cette émotion. De ce fait, par « *colère* », le locuteur indique le type du sentiment ressenti à travers son nom, la première personne du pluriel « *nous* » renvoie aux manifestants algériens dont le locuteur fait partie, et l'entité causative est désignée par « *cette gouvernance* » qui réfère, selon le contexte, à l'ancien régime politique en Algérie.

Quant à l'émotion *montrée* que nous allons analyser en détail dans ce présent travail, elle n'est pas nommée lexicalement, mais elle se trouve inférée à partir d'un ensemble de caractéristiques de l'énoncé où celles-ci sont interprétées comme

des indices linguistiques visant à signaler une telle émotion. Considérons l'exemple suivant où le locuteur cherche à *montrer* l'émotion par le recours aux procédés langagiers :

(2) Le Conseil des ministres a adopté les projets de loi sur les hydrocarbures et celui portant loi de finances 2020. Le Parlement, dans son F2 de luxe, Chambre basse et Chambre haute avec vue sur mer, va lui aussi adopter. Ah! L'adoption en Dézédie! J'en ai l'œil tout humide d'attendrissement. Elle traduit cette formidable générosité qui nous caractérise. Nous adoptons facilement. Nous adoptons à la demande. Nous adoptons sans demande. Nous adoptons sur coup de fil. Nous adoptons sur clin d'œil. Nous adoptons à bras levés. Nous adoptons à langue raccourcie et à bras rallongés. Nous adoptons assis. Nous adoptons debout. Finalement, nous avons tant et tant adopté depuis plus d'un demi-siècle de générosité que je n'arrive pas à comprendre que nous n'ayons pas encore adopté la démocratie. (Le Soir d'Algérie, 15 octobre 2019).

Sans entrer dans le détail des marqueurs de l'émotion *montrée* qui seront explicités plus tard, le locuteur vise, dans cet énoncé, à tourner en dérision la mesure adoptée par l'ancien gouvernement algérien. En vue de déprécier sa cible, le locuteur cherche à mettre en scène une émotion apparentée au mépris, et cela à travers l'usage de certains indices linguistiques. En ce sens, l'interjection « Ah! » et l'expression averbale « *l'adoption en Dézédie!* » accompagnées de l'exclamation servent à révéler le ton moqueur du locuteur et affichent, en l'occurrence, une attitude méprisante à l'égard des projets adoptés. Ainsi, la répétition du syntagme « *nous adoptons* », qui acquiert ici une certaine rythmicité pour reprendre le terme de Micheli (2014 : 100), sert à accentuer le sentiment de mépris que le locuteur voulait montrer à travers l'ensemble de l'article.

En ce qui concerne l'émotion *étayée*, l'inférence est plus complexe et se situe cette fois-ci au niveau de la représentation, dans le discours, d'un type de situation qui lui conventionnellement associé sur le plan socio-culturel et qui est donc supposé servir de fondement. Autrement dit, le discours qui « étaye » une émotion nous propose la représentation d'une situation qui, selon les normes socio-culturelles, sert à légitimer l'émotion ressentie : « S'il y a une situation telle que le discours la schématise, alors qu'il y a lieu de ressentir telle émotion » (Micheli, 2014 : 105).

Dans ce cadre, Micheli (2014) énumère un certain nombre de critères qui sont, pour lui, liés à l'étayage de l'émotion. Nous citons, à titre d'exemple, le critère de *personnes impliquées* dans le discours où on se demande « quelles sont les personnes représentées par le discours et quels rôles leur sont associés » (Micheli, 2014 : 115). Ici, il faut prendre en considération toutes les expressions référentielles

par lesquelles ces personnes sont identifiées dans le discours. Quant à la notion de « rôle », il s'agit du rôle sémantique de la personne, c'est-à-dire nous verrons si l'on peut inférer à la personne mentionnée un rôle d'agent, celui qui est responsable d'une situation schématisée dans le discours ; ou un rôle de patient qui désigne celui qui a subi ou qui l'objet de conséquences de cette situation. En voici un extrait qui nous illustre ce critère :

(3) La rue parle de demain, des enfants qui n'auront plus rien à bouffer, et de l'américain, bientôt première langue nationale et officielle dans le Grand Sud du pays. Le régime murmure pignon de Delco, carte grise allemande et dépôt en banque de la facture pro-forma d'une Opel ou d'une BMW de 2016. La rue hurle qu'elle veut une 2e République. Et le Palais promet qu'il va doubler les importations de pastilles Valda afin de calmer les gorges irritées par ces hurlements. (Le Soir d'Algérie, 14 octobre 2019).

En fait, au moment où les manifestations populaires se sont intensifiées dans le pays, l'ancien gouvernement algérien n'avait pris aucune réaction politique vis-à-vis de la mobilisation populaire. Dans (3), le journaliste, en exploitant le critère de *personnes impliquées*, met en scène une situation susceptible de provoquer une émotion apparentée à la colère. À cet égard, nous pouvons relever deux entités désignées par métonymie : d'une part, il y a les manifestants algériens, désignés par le substantif de lieu « *la rue* ». D'autre part, il y a l'ancien gouvernement algérien désigné par les deux termes métonymiques « *le régime* » et « *le Palais* ». Par rapport au rôle sémantique que l'on peut imputer à ces personnes, il nous apparaît que les manifestants sont présentés dans un rôle de patient du fait qu'ils ont subi les effets négatifs de l'attitude désintéressée, par contre l'ancien gouvernement peut avoir un rôle d'agent dans la mesure où il se présente comme responsable de cette situation d'injustice exercée contre les manifestants en négligeant leur revendication. En effet, les termes « *hurler* » et « *gorges irritées* » dénotent l'émotion de la colère suscitée chez les citoyens algériens. Ainsi, l'expression « *des enfants qui n'auront plus rien à bouffer* » permet, selon le contexte, d'accentuer l'émotion ressentie.

Dans l'exemple (3), le locuteur schématise une situation d'injustice à laquelle on ressent un certain sentiment de colère ; celle-ci se présente comme incompatible avec une norme socio-culturelle dans la mesure où un tel gouvernement censé répondre aux aspirations de son peuple et non pas tenir des discours visant à accentuer la crise du pays.

3. Méthode d'analyse

Dans ce présent travail, notre démarche consiste en analyse qualitative de deux émotions principales, à savoir la colère et le mépris, dans un discours ironique relevé de la presse. Pour cela, il est important de préciser que nous limitons notre étude à l'émotion *montrée* qui se manifeste au niveau de l'énoncé par une multitude de stratégies linguistiques, rappelons à ce propos que Micheli (2014 : 71-103) fait distinguer entre trois catégories de marqueurs caractérisant ce mode d'émotion :

Les marqueurs lexicaux : ces marqueurs englobent deux phénomènes, d'abord le sens affectif non dénotatif du lexique, notons ici que certaines unités lexicales peuvent véhiculer, dans certaines situations de leur usage, un sens affectif au-delà de leur sens dénotatif lié aux émotions ; ensuite les interjections qui sont liées typiquement à la manifestation de l'émotion.

Les marqueurs syntaxiques : on s'intéresse dans ce cas à l'organisation syntaxique de l'énoncé, où certaines structures décalées par rapport au modèle de la phrase canonique sont susceptibles de mobiliser l'émotion. Micheli propose en effet une classification détaillée de ce qu'il appelle les phénomènes de réduction syntaxique (les énoncés elliptiques et les énoncés averbaux) et les phénomènes de réordonnement syntaxique (les énoncés disloqués à droite et les énoncés clivés).

Les marqueurs transphrastiques et textuels : ici, on dépasse les limites de l'organisation syntaxique interne de l'énoncé pour s'intéresser, de manière plus large, à l'agencement des énoncés au niveau du texte. À cet égard, Micheli (2014 : 100) parle de « la période » qui désigne, selon sa conception, des cas d'organisations transphrastiques fondées sur la « rythmicité » et caractérisées par des « parallélismes »⁴.

En nous référant à ce cadrage théorique, nous avons pour vocation de vérifier le modèle d'analyse proposée par Micheli (2014), celui-ci fondé sur l'étude linguistique de l'émotion, pour mieux comprendre le fonctionnement émotionnel de l'ironie, et cela afin d'apporter un éclairage sur le rôle émotionnel que l'usage ironique peut produire dans le discours de la presse.

Cela faisant, notre protocole d'analyse se fonde sur deux étapes complémentaires : nous commencerons par relever les indices de l'ironie dans chaque extrait pour expliciter la lecture ironique que le locuteur cherche à opérer. Puis, nous tenterons de détecter la manifestation de l'émotion, en effet nous nous y efforcerons d'identifier et de décrire les marques linguistiques qui participent à l'émergence de l'émotion au niveau de ces énoncés ironiques.

4. Analyse linguistique de l'émotion

4.1. La sémiotisation⁵ de la colère

La colère, dont le nombre d'extraits relevés dans notre corpus est relativement considérable, représente une émotion de base, liée essentiellement à une situation de brime, d'outrage ou d'injustice (Plantin : 2016).

À travers les énoncés retenus ci-dessous, nous tenterons d'illustrer la diversité des marqueurs linguistiques qui servent à la mise en scène de cette émotion dans le discours ironique. Les trois premiers exemples portent sur le même événement, à savoir l'arrestation des manifestants algériens dont certains leaders politiques à l'image de l'ancien général Hocine Benhadid et Louisa Hanoune, l'ex-secrétaire générale du Parti des Travailleurs :

(4) Le général Benhadid, bandit de grands chemins, formé par la main de l'étranger, celle des plus prestigieuses académies militaires de la planète. Ah! La belle bande que vous constituez, là! À laquelle il faut ajouter ma Tata Louisa à qui on semble vouloir reprocher d'avoir appelé à en finir avec l'Autre. M'enfin! N'est-ce pas là le rôle d'un leader de parti d'opposition que de vouloir en finir avec le pouvoir en place? Et Fodil Boumala! Et Samira Messouci! Et Samir Belarbi! Et Karim Tabbou! (Le Soir d'Algérie, 09 octobre 2019).

L'ironie est réalisée dans l'ensemble de l'énoncé. D'une part, à travers le décalage cotextuel entre la première partie de l'énoncé, où le locuteur tient à criminaliser les détenus politiques «*bandit de grands chemins, formé par la main de l'étranger*», et la fin de l'énoncé avec la question rhétorique «*n'est-ce pas là le rôle d'un leader de parti d'opposition?*» qui remet en cause cette dite arrestation; et d'autre part avec l'hyperbole «*plus prestigieuses académies militaires de la planète*» qui marque le ton railleur du locuteur. Notons d'ailleurs, le recours au registre familier «*m'enfin*» et le langage algérien «*tata*» démontre le caractère désintéressé de l'énoncé. En fait, tous ces indices servent en combinaison à signaler l'ironie.

Quant à l'émotion, le locuteur exploite plusieurs marqueurs linguistiques pour schématiser une situation susceptible de provoquer de la colère vis-à-vis de ce cas d'injustice qu'il vient de décrire. Observons d'abord, l'emploi récurrent de l'exclamation, utilisée à sept reprises dans cet énoncé, il faut rappeler ici l'idée réputée dans les grammaires selon laquelle l'exclamation marque toujours une valeur affective du fait qu'elle renvoie à «un type de phrases [...] qui exprime une émotion vive ou un jugement affectif» (Dubois et al, 2002 : 190).

Ensuite, on remarque l'usage des énoncés elliptiques qui sont aussi fréquemment utilisés, on en compte quatre reprises dans « *Et Fodil Boumala! Et Samira Messouci! Et Samir Belarbi! Et Karim Tabbou!* ». Il est à noter en ce sens que l'ellipse, considéré généralement comme un énoncé dont la structure syntaxique permettant l'effacement de certains éléments avec la possibilité de restituer l'élément effacé, acquiert une fonction expressive qui tient au fait que « plus ou moins un énoncé est réduit sur le plan syntaxique, plus ou moins, il est apte à sémiotiser une émotion » (Micheli, 2014 : 87). De ce fait, dans le fragment elliptique « *Et Fodil Boumala!* », l'élément effacé pourrait être reconstruit, selon le cotexte, par un élément comme [et l'arrestation de Fodil Boumala!]. Ce faisant, l'interlocuteur auquel s'adresse le journaliste est amené à restituer le mot effacé [arrestation], ce qui contribue implicitement à mobiliser son affect et lui rend émotionné et donc mis en colère devant l'événement construit.

Notons dans un dernier point, l'énumération accompagnée par l'exclamation tout en précisant les noms des activistes arrêtés (Fodil Boumala, Samira Messouci, Samir Belarbi et Karim Tabbou), considérés comme des représentants du mouvement populaire, implique un effet d'insistance sur le caractère illégitime de l'arrestation et par conséquent accentue l'émotion de la colère ressentie par l'interlocuteur.

Les deux exemples suivants nous permettent de constater comment la construction de l'émotion se fonde également sur les marqueurs lexicaux, plus précisément sur le lexique affectif dont l'usage lui-même suscite la manifestation de l'émotion :

(5) *Et... Non! Assurément, il n'y a pas de détenus politiques en Dézédie. Il n'y a que des « bandiya », des durs, de gros durs tatoués, des chefs de gangs mafieux, des coupeurs de routes et des monte-en-l'air à la petite semaine. (Le Soir d'Algérie, 09 octobre 2019).*

Le locuteur poursuit son ironie sur les mesures prises par l'ancien gouvernement algérien contre la revendication populaire, il faut rappeler que la Justice algérienne à l'époque avait déclaré qu'il n'y a pas de détenus politiques en Algérie, ce qui a alimenté la colère populaire et a accentué les manifestations dans tout le pays.

Le locuteur commence son énoncé par le segment « *et... Non!* », pour se dissocier d'emblée de son discours, où les points de suspension, exprimant l'hésitation, au même titre que l'exclamation servent à signaler la mise à distance du locuteur à l'égard de son point de vue suivant « *il n'y a pas de détenus politiques en Dézédie* ». D'ailleurs, étant donné que l'énoncé négatif « *il n'y a pas de détenus politiques* » suffit lui-même pour exprimer le faux accord du locuteur, ajouter les adverbes d'infirmité « *non* » et d'intensité « *assurément* » acquiert ici un emploi hyperbolique rendant l'ironie plus saillante.

Dans le fragment suivant «*Il n'y a que des "bandiya"*», où le locuteur tient à commenter son faux accord précédent, l'usage des guillemets dans «*bandiya*» manifeste la mise à distance du locuteur envers le terme utilisé, et de ce fait, en même temps, sert à orienter l'interlocuteur vers l'emploi attribué ironiquement à ce terme et qu'il faut repérer pour saisir l'intention du locuteur.

Il est important de préciser que le mot «*bandiya*» est significateur parce qu'il acquiert un usage particulier dans le parler algérien, en l'occurrence il renvoie au pluriel de «*bandit*», emprunté au français familier du mot «*bandit*» en gardant relativement le même sens. Avec l'utilisation de ce terme, caractérisé par son sémantisme du fait qu'il véhicule une valeur hautement péjorative, le journaliste cherche à susciter l'émotion chez le lecteur à l'égard de cette qualification dévalorisante imputée implicitement à la Justice algérienne.

Il est évident que qualifier les manifestants arrêtés, en particulier les représentants du mouvement, par «*bandit*» c'est injuste, voire aberrant, ce qui contribue principalement à ressentir une émotion apparentée à la colère. En effet, le mot «*bandit*», lui-même révélateur d'une telle émotion, est détaillé par une série d'adjectifs fortement dévalorisants dans l'énumération «*des durs, de gros durs tatoués, des chefs de gangs mafieux, des coupeurs de routes et des monte-en-l'air*», qui apparaît comme gradation ascendante, ce qui augmente davantage le potentiel émotionnel de l'énoncé et rend la colère plus saillante.

(6) Dormez tranquilles, mes sœurs et frères. L'aigrefin, le brigand, le gangster Lakhdar Bouragaâ est derrière les barreaux! Savourez cette quiétude en fumant du thé pour rester éveillés à votre cauchemar qui continue. (Le Soir d'Algérie, 09 octobre 2019).

De la même manière, pour mettre en relief la colère schématisée, le journaliste évoque cette fois-ci l'incarcération de l'ancien combattant Lakhdar Bouragaâ, un des symboles de la révolution algérienne, en lui considérant ironiquement comme criminel à travers la mise en œuvre d'une énumération hyperbolique «*l'aigrefin, le brigand, le gangster Lakhdar Bouragaâ est derrière les barreaux!*». Dans ce sens, les unités lexicales énumérées «*l'aigrefin, le brigand, le gangster*», dénotant une axiologie fortement dévalorisante et attribuées via l'acte ironique à la Justice algérienne et contre lesquelles le locuteur se dissocie, rendent l'énoncé surprendre et la colère en quelque sorte légitime. C'est justement ces multiples accusations, imprégnées dans le lexique minutieusement choisi par le locuteur, qui servent à intensifier le sentiment de la colère que le locuteur cherche à montrer dans son discours.

Dans un dernier point, il convient de souligner que l'interlocuteur, se mettant déjà en colère vis-à-vis de l'acte de l'arrestation en tant que telle, se trouve, de surcroît, étonné par une telle désignation pouvant se faire envers quelqu'un comme Lakhdar Bouragaâ, homme révolutionnaire reconnu par son parcours historique dans tout le pays. De là, la charge émotionnelle est doublée et le sentiment de la colère devient plus intensif.

L'exemple suivant aborde le sujet du projet de loi sur les hydrocarbures adoptés par l'ancien gouvernement, en l'occurrence au moment où les manifestations se sont multipliées de plus en plus chaque vendredi pour revendiquer l'annulation de ce projet, l'ex-ministre du Commerce vient de tenir une déclaration ayant pour objet d'évaluer le secteur de l'industrie, en particulier l'importation de véhicules usés. Selon les médias algériens, cette intervention ministérielle était considérée comme déplacée et hors contexte voire provocatrice, du fait que le peuple a manifesté particulièrement contre le dit projet.

Dans cet extrait où la tonalité est ouvertement ironique, le journaliste exploite surtout les énoncés averbaux pour montrer l'émotion de la colère :

(7) Autant d'écart, c'est stupéfiant! La rue éructe de ses gorges déployées le projet de loi sur les hydrocarbures, et le « régime cholestérolé » lui répond par la voix de son ministre du Commerce « évaluation de l'opération importation de véhicules de moins de 3 ans »! Les mecs, là-haut, doivent être complètement à... l'Ouest! Remarquez, en ce moment, soit ils sont à l'Ouest lorsqu'ils occupent encore un poste. Soit à l'Est, lorsque l'étau est sur le point de se refermer sur eux et sur leurs souvenirs cachés. Le grand écart! Et au milieu, rien! (Le Soir d'Algérie, 14 octobre 2019).

Devant cet événement d'adoption dudit projet, susceptible d'augmenter la tension populaire et mettre le pays en danger, le locuteur vise à schématiser une situation provoquant la colère. Pour ce faire, le locuteur commence, d'emblée, par une réaction affective « *Autant d'écart, c'est stupéfiant!* »; en effet cette affectivité est mise en œuvre, d'une part à travers l'adjectif affectif « *stupéfiant!* » renforcé par le point d'exclamation, et d'autre part avec l'emploi de l'énoncé averbal « autant d'écart ».

Rappelons en ce sens que la valeur affective de la structure averbale tient au fait que « l'énoncé averbal opère pour ainsi dire un « court-circuit » et c'est ce qu'il rend apte à indiquer que son énonciation a été causée par une émotion » (Micheli, 2014 : 92). À ce titre, la forme de l'énoncé, exprimée ainsi, semble s'être imposée au locuteur avec une force dictée par la situation décrite, autrement dit le besoin d'énoncer quelque chose à propos du sujet abordé est tellement urgent que le

locuteur se trouve amené à passer le plus tôt possible au centre de son message qu'il veut transmettre.

De ce fait, dans notre extrait, étant donné que la situation exposée est tellement urgente que le locuteur, censé être émotionnellement provoqué, est contraint d'arriver directement au contenu de son discours, où le discours lui-même doit se focaliser essentiellement sur ce qui est dit à propos du sujet. Ce faisant, l'énoncé averbal précédent pourrait être reformulé dans sa forme verbale par un énoncé comme [Il y a autant d'écart entre l'ancien gouvernement algérien et les manifestants].

Pour émerger d'autant plus l'émotion de la colère, le locuteur voulait solliciter l'attention de l'interlocuteur sur cet écart entre la réaction bizarre, voire inattendue de l'ancien régime algérien, explicité par ladite déclaration de l'ex-ministre et les aspirations du peuple voulant tout changer. Cette idée de contraste s'apparente clairement à travers les expressions imagées, d'abord dans « *la rue éructe de ses gorges déployées le projet de loi sur les hydrocarbures* » qui traduit le refus total dudit projet et met en évidence à quel point le peuple se met en colère contre la mesure en question; ensuite dans « *régime "cholestérolé"* » qui acquiert ici un sens métaphorique, l'utilisation des guillemets signale d'ailleurs l'emploi inapproprié du terme dans ce contexte. Dans cet exemple, le mot "*cholestérolé*", faisant partie du domaine médical, subit une expansion sémantique pour s'appliquer au domaine politique. En fait, le sens voulu par le locuteur est emprunté au parler algérien, où on dit approximativement dans le contexte algérien « il a une tête de suif » pour désigner en quelque sorte une personne entêtée ou quelqu'un qui ne veut pas entendre. C'est ainsi que le terme "*cholestérolé*" pourrait être interprété. Autrement dit, étant donné que l'ancien gouvernement est à ce point obstiné, l'annulation du projet adopté que le peuple revendique ne sera pas prise, il en découle que l'écart est énorme et la colère ressentie devient plus violente.

À la fin de l'énoncé, le locuteur, en reprenant la présente idée de l'écart, utilise deux occurrences averbales « *le grand écart! Et au milieu, rien!* », pour insister encore une fois sur la crise évoquée à cause du projet adopté. Le recours à ces formes averbales contribue à la dramatisation du discours du locuteur et vise à ressortir de nouveau l'émotion de la colère suscitée dès le début de l'énoncé.

4.2. La sémiotisation du mépris

Le mépris est considéré, de règle générale, comme sorte de jugement dépréciatif que l'on ressent à l'égard d'une personne ou de ses actes, c'est ce qui s'oppose en quelque sorte au sentiment de l'admiration, la considération, ou l'estime. Cette conception est partagée par les dictionnaires contemporains de français, il

convient de rappeler en ce sens que *le Larousse* mis en ligne voit dans le mépris un « sentiment par lequel on juge quelqu'un ou sa conduite moralement condamnables, indignes d'estime, d'attention », en même temps *le Petit Robert électronique* va de pair avec cette définition en soulignant qu'il s'agit d'un « sentiment par lequel on considère quelqu'un comme indigne d'estime, comme moralement condamnable ».

Dans notre perspective, nous allons essayer d'aborder le mépris par le biais de sa manifestation linguistique dans le discours ironique. Pour ce faire, deux énoncés retenus dont la sollicitation émotionnelle semble avoir trait à cette émotion.

À la différence de l'exemple précédent en (5), où le locuteur s'appuie essentiellement sur le lexique purement affectif pour provoquer les émotions ressenties, l'exemple suivant nous illustre comment le lexique non dénotatif de l'émotion pourrait avoir dans certaines conditions un sens affectif dans le discours, un sens susceptible de mobiliser le ressenti de l'interlocuteur.

Dans un ton moqueur, le journaliste cherche à construire une émotion apparentée au mépris face à l'analyse médiatique de certains experts algériens à propos du mouvement populaire. Rappelons à cet effet, dans le temps où la revendication citoyenne s'intensifie dans presque toutes les régions du pays, certains analystes invités sur les plateaux de télévision parlent d'abaissement des manifestations en vue d'affaiblir le mouvement populaire :

(8) *Un petit coucou ce matin aux « dakatiras », aux docteurs ès analyses polyvalentes qui encombrant les plateaux des TV-cachir. Eh oui! Comment omettre ce clin d'œil quelques heures seulement après le onzième vendredi et leur énième « disséquage » de la révolution du sourire. Ça a été une performance. De mon point de vue, bien sûr! Oui! Une vraie performance. (Le Soir d'Algérie, 05 mai 2019).*

En (8), c'est l'unité lexicale « dakatiras » qui attire notre attention dans la mesure où son usage particulier lui fait attribuer, ici, un sens affectif pouvant transmettre une attitude émotionnelle de la part du journaliste à l'égard de l'objet de son discours.

De prime abord, il semble nécessaire de signaler que le mot « dakatiras », référant dans le parler algérien au pluriel du mot « docteur » emprunté à l'arabe, signifie stéréotypiquement dans le dialecte algérien une personne très savante, celui qui est censé être parfaitement expérimenté dans plusieurs domaines, comme le signale d'ailleurs le journaliste lui-même dans son énoncé « docteurs ès analyses polyvalentes ». Notons à ce propos, le choix de cette unité lexicale n'est pas anodin, où l'ironie, laissant comprendre le sens inverse de l'énoncé, rend le sens figuré plus

négatif, ce qui sert à alimenter une attitude de nature à provoquer le mépris de l'interlocuteur.

Précisément, il est vrai que le sens référentiel de ce terme « dakatiras » dénote approximativement son équivalent en français « docteurs » ayant une polarité fortement positive, mais le contexte énonciatif dans lequel est produit indique que cette unité lexicale acquiert un autre sens différent, ce sens figuré est d'ailleurs signalé par l'utilisation des guillemets. Il s'agit bel et bien d'un sens connotatif de nature péjorative. En fait, c'est la dimension ironique de l'énoncé qui met en évidence cette connotation péjorative : le journaliste fait semblant de partager cette dite analyse en utilisant des adverbes de confirmation « *eh oui!* », « *bien sûr!* » et des adjectifs valorisants « *une vraie performance* », tout en laissant entendre le contraire à travers l'utilisation de la typographie exclamative.

Dans cette optique, le journaliste vise à mobiliser l'affect de son interlocuteur grâce au dispositif ironique pour retenir l'intérêt sur l'événement construit. De sa part, l'interlocuteur, qui se trouve attiré au discours du locuteur à travers l'acte ironique, va comprendre d'abord la raillerie signalée par le lexique utilisé, puis l'effet méprisant que la situation évoquée laisse apparaître, ce qui lui rend attaché à l'émotion ressentie et par la suite adhéré au jugement du locuteur.

Considérons maintenant le dernier exemple qui nous explicite précisément le rôle de l'interjection dans la construction de l'émotion, en l'occurrence le journaliste Hakim Laalam exploite ce marqueur linguistique dans sa chronique ironique pour susciter une émotion apparentée au mépris :

(9) Eurêka! Je savais qu'il manquait quelque chose à notre bonheur démocratique, un p'tit truc pour compléter le tableau, et le régime de bananes à 500 dinars qui nous non-gouverne vient de me donner raison en comblant ce manque. Merci Hadharat! L'arabisation obligatoire des enseignes commerciales! (Le Soir d'Algérie, 31 août 2019).

Au prime abord, nous serons tous frappés presque immédiatement par la célèbre formule du savant grec Archimède « *eurêka* », prononcée dans son bain quand il venait de découvrir la loi de la pesanteur spécifique des corps, appelée plus tard la « poussée d'Archimède ». Il convient de préciser que ce mot d'origine grec, qui signifie littéralement « j'ai trouvé », s'emploie pour exprimer un état de contentement après avoir trouvé soudainement une solution ou une bonne idée.

En ce qui concerne l'événement raconté, il faut rappeler que, durant le mouvement populaire où la situation s'aggrave de plus en plus en Algérie, une instruction émanant de l'ancien ministre du Commerce exige aux commerçants

d'arabiser leurs enseignes. Cette mesure, jugée comme bizarre et incompréhensible, s'est répandue rapidement en soulevant de nombreux débats dans les médias. Dans un ton ironique, le journaliste renvoie sur cet événement qui, selon lui, suscite un sentiment de mépris, en ce sens que l'ancien gouvernement en Algérie devrait réagir à l'encontre de la crise politique du pays et non pas adopter une telle instruction.

L'ironie se traduit par la modalité exclamative, utilisée en trois reprises ; en effet le locuteur recourt à l'exclamation dès le premier fragment de l'énoncé « *eurêka!* » pour marquer, d'emblée, la non prise en charge de ses propos, et en même temps, prévenir son interlocuteur sur la portée railleuse de l'énoncé.

Dans ce sens, l'analogie que le journaliste réalise au début de l'énoncé s'avère abusive en comparaison avec la situation exposée dans la suite des propos, ce qui stimule un sentiment de mépris à l'égard de l'ancien gouvernement, et plus particulièrement à la décision prise par l'ex-ministre du Commerce.

Ce faisant, la dimension ironique de l'énoncé fait apparaître le faux compliment du locuteur pour laisser entendre le mépris et le désintéressement vis-à-vis de la mesure ministérielle. De façon similaire, l'emploi de l'interjection « *eurêka* » de par sa portée fortement émotionnelle du fait qu'elle réfère à un exploit réalisé soudainement, sert à intensifier l'effet pathémique de la situation exposée et rend le mépris plus saillant.

Par ailleurs, il est à noter que le mépris ressenti dans cet exemple se réalise également par d'autres procédés tels que les énoncés averbaux « *merci Hadharat!* » et « *l'arabisation obligatoire des enseignes commerciales!* », expressions ironiques qui contribuent intrinsèquement à la monstration de l'émotion en atteignant le ressenti de l'interlocuteur grâce à la brièveté et la concision.

Conclusion

En analysant la mise en scène de deux émotions citées, la colère et le mépris, dans les quelques énoncés ironiques retenus dans le discours journalistique, nous avons voulu illustrer la fonction de l'ironie dans la construction de l'émotion que le locuteur plaide pour susciter l'adhésion de son interlocuteur.

À la lumière de ce qui précède, il apparaît que notre hypothèse sur la corrélation entre l'usage de l'ironie et la manifestation émotionnelle semble confirmée, nous avons, de ce fait, relevé dans un premier temps une tendance à l'exploitation émotionnelle de la modalité ironique dans le discours de la presse, il semble en effet que le locuteur s'appuie sur le dispositif ironique pour accentuer davantage la visée de captation, cette visée inhérente de l'autre visée d'information dans le contrat médiatique.

Cette étude a montré que le locuteur profite du potentiel affectif de l'ironie pour rendre son discours persuasif, en ce sens il se sert de divers procédés langagiers pour dramatiser les faits racontés et mobiliser l'affect de l'interlocuteur, en l'occurrence plusieurs marqueurs linguistique ont été relevés dans notre corpus à l'instar de l'interjection, l'exclamation, le marquage lexical et la syntaxe expressive sous forme d'énoncés averbaux ou elliptiques.

En parallèle, cette brève analyse nous a donné un aperçu de la richesse de l'acte ironique où le journaliste locuteur, l'instance médiatique en général, voit dans l'ironie tout un procédé stratégique lui permettant non seulement d'influencer son interlocuteur à travers l'effet pathémique que l'acte ironique laisse suggérer, mais aussi, plus globalement, contribue à l'efficacité du processus argumentatif du discours.

Pour approfondir les résultats de ce travail, il conviendrait de l'étudier sur les autres modes de l'émotion, en particulier l'émotion *étayée*, pour révéler davantage les particularités de l'entreprise ironique dans la dramatisation du discours et éclairer en quelque sorte la redéfinition de l'ironie comme phénomène émotionnel.

Bibliographie

- Berrendonner, A. 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- Berrendonner, A. 2002. «Portrait de l'énonciateur en faux naïf». *Semen*, n° 15, p. 113-125.
- Bres, J. et al. 2019. *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*. Paris : Classiques Garnier.
- Charaudeau, P. 2011. *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Dubois, J. et al. 2002. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse-Bordas.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Fontanille, J. 1993. «L'Émotion et le discours». *Protée, théories et pratiques sémiotiques*, vol. 21, n° 2, p. 13-19.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2002. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. 2014. *Discours et analyse du discours : introduction*. Paris : Armand Colin.
- Mercier-Leca, F. 2003. *L'ironie*. Paris : Hachette.
- Micheli, R. 2014. *Les émotions dans les discours. Modèles d'analyses, perspectives empiriques*. Bruxelles : De Boeck.
- Plantin, C. 2011. *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang.
- Plantin, C. 2016. *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*. Lyon : ENS de Lyon Éditions.
- Plantin, C. et al. 2000. *Les émotions dans les interactions*. Lyon : Presse Universitaire de Lyon.
- Sperber, D., Wilson, D. 1978. «Les ironies comme mention». *Poétique*, n° 36, p. 399-412.

Notes

1. Nous souscrivons ici à l'idée de Bres lorsqu'il précise tout récemment que « les linguistiques ne parviennent pas à s'entendre sur la définition de la figure de l'ironie verbale, certainement parce qu'elle prend en discours des formes diverses » (2019 : 255).
2. En analyse du discours, le terme d'« émotion » est utilisé le plus souvent comme notion générique pour désigner toute une série de termes « émotion, sentiment, affect, éprouvé, etc. » (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 214).
3. L'écriture en italique c'est celle de l'auteur de la citation.
4. Par la notion de « rythmicité » dans sa conception sur l'organisation périodique, Micheli veut dire que « la période » se caractérise par le retour, un nombre déterminé de fois, d'unités (mots, syntagmes ou propositions) dont la forme et/ou le volume sont similaires, par contre la notion de « parallélisme » renvoie à la récurrence qui résulte de cette dite rythmicité.
5. Il convient de préciser que le terme « sémiotisation » réfère ici à la mise en scène de l'émotion au niveau du matériau linguistique de l'énoncé, en effet Micheli préfère le terme *sémiotisation* des émotions à celui d'*expression* ou de *représentation* des émotions. Pour lui, ce choix terminologique permet de distinguer entre l'émotion construite à travers les procédés langagiers et l'émotion éprouvée intrinsèquement par le locuteur dans la mesure où si l'on dit qu'un locuteur « sémiotiser » une émotion, on indique uniquement qu'il rend une émotion apparente par l'usage des signes, en l'occurrence les marqueurs utilisés au niveau de l'énoncé, sans présupposer qu'il éprouve effectivement cette émotion, même si cela peut bien entendu être le cas (2014 : 18).